

Chers Amis,

C'est heureuse et honorée que j'ouvre cette réunion en vue de la signature des statuts de la nouvelle association «Hermeray Patrimoine».

C'est une grande joie de pouvoir démarrer avec vous cette nouvelle aventure qui vise à valoriser le patrimoine de notre commune et avant tout notre remarquable église, citée dans des chartes carolingiennes.

Je sais que chacun d'entre nous est très attaché à notre village pour différentes raisons. Un cadre de vie exceptionnel, un lien de plusieurs générations, une affection particulière vous séduisent, et vous retiennent ici dans ce village au dix hameaux en bordure du fameux massif forestier de Rambouillet. Nous sommes cinq personnes pour le lancement de cette association, représentant déjà quatre hameaux, signe de diversité et d'unité.

Nous avons des atouts: une église de «l'an mil»! Savez-vous que la majorité des églises en France date du XIXème siècle. Alors, une église qui a mille ans, ce n'est pas rien!

L'église renferme aussi des fonds baptismaux et un bénitier du XIème siècle. La charpente sculptée, ornée, peinte, est aussi remarquable. Cette dernière est d'ailleurs, en partie, classée au MH. De plus souvenons-nous que les églises, tels des livres d'images, étaient couvertes de peintures relatant les épisodes bibliques. L'église d'Hermeray conserve sur ces murs des vestiges de ces peintures à fresque qui s'échelonnent du XIIIème au XVIIème siècle.

De façon évidente nous avons donc en charge à Hermeray déjà ce riche patrimoine reconnu qui sera notre base, notre tremplin, notre trésor.

La commune d'Hermeray possède cependant un autre patrimoine: la mairie-école à l'architecture intéressante du XIXème siècle et au décor travaillé ainsi que divers autres sites, ponts et anciens bâtiments privés remarquables.

Qu'attendons-nous d'Hermeray Patrimoine pour notre commune?

Le projet de base est évidemment d'apporter un soutien financier à la restauration et la mise en valeur de notre patrimoine. Nous souhaitons que notre association soit un tremplin pour contribuer à la restauration principalement de notre église dont les premiers murs en pierre remontent au XIème siècle.

De plus il est reconnu que dans le cadre de restauration de monuments historiques avec des besoins de subventions institutionnelles, l'existence d'une association impliquant des citoyens est un atout pour le maître d'ouvrage dans ses démarches auprès des ministère, département, région, Fondation du patrimoine, et autres mécènes potentiels.

Pour son démarrage, l'Association pourra donc développer une trésorerie en vue de son soutien dans les années qui viennent au grand chantier de rénovation pour le clos et le couvert de l'église qui se profile. Cette trésorerie permettra aussi d'avoir un fond de roulement modeste pour organiser des événements de promotion. En effet nous nous ferons connaître afin de multiplier des membres donateurs et bienfaiteurs. Il nous faudra rassembler des idées pour communiquer et donner une forte visibilité à notre nouvelle Association.

Grâce à ses riches ressources, nous pourrons organiser des conférences en invitant des intervenants passionnés de peinture médiévales, de sculpture sur charpente, de vieilles églises rurales des régions limitrophes telles que le Hurepoix, le Gâtinais ou le pays chartrain.

Notre souhait est de toucher un large public sensible à la sauvegarde du patrimoine à la fois historique et rural tant dans notre village que dans les environs mais aussi en région parisienne et même au-delà en France auprès de spécialistes et de sociétés savantes.

Pour ce faire outre les conférences, il sera opportun d'organiser des concerts au sein de l'église qui est reconnue pour son exceptionnelle acoustique, cela en accord avec l'affectataire le Curé de notre paroisse.

Afin de récolter des fonds, vos idées seront les bienvenues et des réunions seront organisées pour partager et construire un programme de promotion.

Nous pourrons élargir notre champ d'action à des spectacles de promotion qui auront lieu dans la salle des fêtes communale. Nous pouvons déjà imaginer du théâtre, des soirées musicales telles que un apéro-jazz, des expositions en lien avec le patrimoine...

Nous manifesterons aussi cet esprit d'ouverture dans la valorisation de notre patrimoine en proposant aux porteurs d'idées sur la commune de nous contacter pour un examen commun de leurs projets.

Notre Association d'intérêt général pourra délivrer des reçus fiscaux. Les membres actifs et bienfaiteurs ne recevront pas de contrepartie. Dès que nous serons inscrits au Greffe des associations, nous ouvrirons un compte bancaire au Crédit mutuel et y souscrirons un contrat d'assurance.

En concertation avec notre trésorière, nous ferons vraisemblablement appel à HelloAsso comme support de gestion tant pour les recettes que pour les dépenses. Les aides versées par l'Association seront accompagnées par de courtes conventions précisant leurs conditions.

Nous sommes ravis de coopérer avec Madame le Maire qui a souhaité ce projet et a été tenue au courant de son avancement. Nous la remercions pour le fervent intérêt qu'elle porte au patrimoine de notre commune et pour son soutien. Je pense que Madame le Maire va nous dire quelques mots à la clôture de l'assemblée.

En tant que Présidente de l'Association Hermeray Patrimoine, je serai comme un chef d'orchestre. Mais que serait la fonction sans les musiciens et leur instrument, autrement dit sans vous et vos talents.